

Lyon, le 20 janvier 2023

## Voyage inaugural d'Alcor, le nouveau bateau à motorisation hybride de Kem One, sur le Rhône

*En janvier 2023, Kem One met en circulation deux automoteurs à motorisation hybride diesel-électrique conformes à la nouvelle norme sur les émissions polluantes. Alcor, l'un d'entre eux, vient d'effectuer sa première livraison à Saint-Fons. L'entreprise devient ainsi le premier chargeur sur le Rhône à verdir sa flotte pour le transport de matière première : elle évitera chaque année l'émission de 2 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.*

19 janvier 2023, à Saint-Fons : Alcor, automoteur nouvelle génération de Kem One, effectue sa première livraison au site de production de PVC. Il vient de naviguer entre le port de Fos et la Vallée de la chimie, propulsé par une motorisation hybride diesel-électrique. Une première pour un chargeur sur le Rhône.



Photos de la barge à Saint-Fons ©Kem One

Ce nouveau bateau effectuera désormais, avec son jumeau dénommé Mizar, les rotations entre les sites de Kem One à Fos-sur-Mer/Lavéra et le site de Saint-Fons dans la région lyonnaise pour acheminer le chlorure de vinyle (CVM), matière première du PVC. **Ce sont les premiers bateaux dédiés au transport de matières premières sur le Rhône à se conformer aux nouvelles normes européennes sur les émissions polluantes** en navigation fluviale (EMNR stage V). Ils permettront de réduire les émissions liées au transport, en évitant plus de 2 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

« Depuis plus de vingt ans, le transport fluvial est le plus adapté pour couvrir les besoins logistiques entre nos sites industriels implantés aux abords du Rhône, commente Pierre Fauvarque, directeur Achats et supply chain de Kem One. La construction de ces deux automoteurs hybrides s'inscrit dans notre démarche de réduction de l'impact environnemental de nos activités, et notamment de l'empreinte carbone du PVC. Nous espérons ouvrir la voie à d'autres industriels de la région. »

Construits par le néerlandais Teamco Shipyard et acheminés au port de Marseille-Fos par un bateau spécialisé semi-submersible fin décembre, les automoteurs sont exploités par CFT Gaz, filiale du groupe Sogestran, partenaire de Kem One, depuis les premiers transports fluviaux de CVM, avec lequel l'entreprise a signé un contrat d'exploitation de dix ans.



---

PRESS RELEASE

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

« CFT Gaz est très heureux d'accompagner Kem One dans ce projet de réduction des émissions liées au transport au travers de l'exploitation de ces deux automoteurs diesel/électrique, commente Cédric Morot-Bizot, directeur de CFT Gaz. Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans l'ambition du groupe Sogestran qui est de bâtir un groupe européen au service d'une économie plus durable. »

### **30 à 35 % d'émissions de CO<sub>2</sub> en moins**

Par rapport aux anciens bateaux, Kem One ambitionne de réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 30 à 35 %, grâce à un système de régulation de la production d'énergie. Ce choix innovant facilitera la conversion ultérieure à d'autres énergies comme les bio-carburants ou l'hydrogène, sans modifier le système de propulsion.

Les automoteurs sont équipés d'un dispositif de connexion à des bornes électriques de grande puissance à quai, qui les dispenseront d'utiliser leur groupe électrogène, afin d'éviter toute émission lors des phases de chargement et déchargement. De plus, les eaux usées seront stockées à bord, épurées et pompées à quai conformément à l'objectif « zéro-rejet ».

Ces bateaux pérennisent à long terme le mode de transport fluvial de Kem One, afin de couvrir les besoins de CVM des sites producteurs de PVC de Saint-Fons et de Balan. Le tout en combinant fiabilité, sécurité et gain environnemental.

### **Soutien des acteurs publics de la transition énergétique**

Dans sa démarche, Kem One a été accompagné par le conseil de la société Malcuit Transport fluvial et par l'établissement public Voies navigables de France (VNF), expert de la transition énergétique du secteur fluvial, responsable du Plan d'aide à la modernisation de la flotte (PAMI) et conseil pour activer les différents dispositifs d'aides publiques nationaux et européens.

L'étude de conception des deux bateaux a ainsi été financée par VNF et la région PACA (45.000 euros - PAMI). La construction d'un des deux automoteurs bénéficiera du soutien financier de VNF et de l'ADEME (400.000 euros – PAMI) et la solution de la propulsion hydride des deux automoteurs recevra le soutien de l'Union européenne (25% du surcoût par rapport à une motorisation diesel, soit 1.22 M€ de fonds FEDER instruits par la Région AURA, autorité de gestion) dans le cadre du Plan Rhône Saône. Un dossier a également été déposé pour bénéficier du dispositif national de certificats d'économies d'énergie (CEE).

### **CONTACTS PRESSE :**

Magalie Dubois T : +33 (0)6 18 93 15 37  
Pierre Fauvarque T : +33 (0)6 15 54 41 87

email : [magalie.dubois@kemone.com](mailto:magalie.dubois@kemone.com)  
email : [pierre.fauvarque@kemone.com](mailto:pierre.fauvarque@kemone.com)

*Kem One offre des produits essentiels et durables issus de la chimie du sel en préservant chaque jour un peu plus les ressources et le climat. Avec 90 % de sa production réalisée en France, exportée à plus de 80 %, Kem One est un acteur européen majeur du PVC, de la soude et de produits dérivés du chlore. Il réalise un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros (2021). Ses produits servent principalement les clients des secteurs du bâtiment, de l'automobile et de la santé. Ses activités industrielles sont implantées essentiellement en France (Saint-Fons, Balan, Saint-Auban, Berre, Lavéra, Fos-sur-Mer, Vauvert) et en Espagne (Hernani). L'entreprise compte près de 1450 collaborateurs, répartis entre ses sites industriels, ses laboratoires R&D, ses bureaux commerciaux en Europe et son siège lyonnais.*